voyage. Nous avons rencontré un grand nombre de délégués, nous avons causé avec les représentants de presque tous les Conseils d'hygiène existant sur ce continent, nous nous sommes renseignés, auprès d'eux, sur l'organisation et le fonctionnement de leurs services sanitaires respectifs, et nous sommes heureux de pouvoir vous dire que le Conseil d'hygiène de cette Province ne le cède à aucun autre pour l'activité et l'efficacité de son service, si l'on prend en considération l'exiguité de son subside et l'insuffisance de son personnel.

De plus, en fait de législation et de réglementation sanitaires, il nous manque très peu de chose, et nous sommes convaincus qu'une fois muni du pouvoir de faire la collection des statistiques relatives au mouvement de la population (statistiques dont le projet est actuellement soumis à la Législature provinciale), notre Conseil d'hygiène aura très peu à envier aux autres organisations sanitaires.

Nous aimions, Messieurs, avant de terminer, à vous faire part de cette observation; car, outre qu'elle est un encouragement pour votre Conseil dans la poursuite de son œuvre, elle établit, d'une manière positive, le bilan de sa situation. Elle fait connaître, en même temps, la marche de l'hygiène en cette Province et fait voir que le mouvement hygiénique parmi nous fait autant de progrès qu'ailleurs.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos tout dévoués serviteurs,

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, ELZÉAR PELLETIER,

Délégués du Conseil d'Hygiène.

Montréal, 25 janvier 1893.